

Direction des voies navigables

Service valorisation touristique et développement durable

Personne chargée du dossier : Annaïg LE BRUN Fonction : Gestionnaire du domaine public fluvial

Tél.: 02 98 73 42 22

Courriel: vn-usagers@bretagne.bzh

→ Référence à rappeler dans toutes vos correspondances

N°: AC 2021-04-27

Rennes, le 27 avril 2021

Objet : Fermeture chemin de halage

Le Président du Conseil régional de Bretagne,

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU le code général de la propriété des personnes publiques ;

VU l'arrêté de Monsieur le Président du Conseil régional de Bretagne en date du 13 septembre 2019 portant délégation de signature à la cheffe du service valorisation touristique et développement durable ;

Considérant que des travaux de réfection de tranchées suite au chantier pour le passage de la fibre optique, bief de Stervallen, doivent être réalisés du 03/05/2021 au 12/05/2021;

Considérant que ces travaux sont de nature à porter atteinte à la sécurité des usagers du chemin de halage ;

Arrête:

Article 1 - Prescriptions

L'accès au chemin de halage, de l'écluse de Stervallen à l'écluse de Kergoff est interdit à tous les usagers du lundi au vendredi.

Le chemin de halage sera rendu accessible aux piétons et vélos le week-end.

Du 3 au 12 mai 2021

Une signalisation temporaire délimitant le secteur concerné par cette interdiction sera mise en place par l'entreprise COLAS de Pont Levarzay (aval de l'écluse de Stervallen) à Port de Carhaix (amont de l'écluse de Kergoat) ainsi qu'une déviation sur la voie verte située à proximité (cf. plan).

Cette interdiction ne concerne pas les personnels de la Région Bretagne, (personnels d'astreinte).

Article 2- Publication et information des tiers

Une copie du présent arrêté sera transmise aux communes de CLEDEN POHER et de ST HERNIN

Article 3 - Exécution

Les droits des tiers sont et demeurent expressément réservés.

La Cheffe du service valorisation touristique et développement durable

Véronique VÉRON

RÉGION BRETAGNE

RANNVRO BREIZH

283 avenue du Général Patton – CS 21101 – 35711 Rennes cedex 7 Tél.: 02 99 27 10 10 | www.bretagne.bzh 283 bali ar Jeneral Patton – CS 21101 – 35711 Roazhon cedex 7

Pgz: 02 99 27 10 10 | www.breizh.bzh

---- Fermeture du lundi au vendredi



